

Légation

SUISSE.

Ar. anta.

15. VIII. 70.

Paris le 14 août 1870

N^o.

Monsieur le Président

J'ai bien reçu la lettre que Vous m'avez fait l'honneur de m'adresser le 9 août, ainsi que la copie de la Réponse de M^r de Gramont à la déclaration de neutralité de la Suisse.

Vous m'informez que Vous avez interprété ma lettre du 28 Juillet dernier n^o 1059 dans ce sens que "j'entendais recevoir du Ministère des Affaires Etrangères une copie de cette réponse, et Vous ajoutez "que vous avez lieu de supposer que cette interprétation est conforme à ma pensée d'alors."

Il ne peut et il ne doit rester le moindre doute sur cette dernière supposition. Il aurait en effet été singulier de ma part de demander au Département politique fédéral la communication de la réponse de Gramont, si j'avais eu lieu de croire qu'elle me parviendrait du Ministère des affaires Etrangères. Dans ma lettre du 28 Juillet, je disais "j'espère recevoir demain communication de la réponse du Gouvernement Français, à la déclaration de neutralité que j'ai transmise personnellement au Ministre des Affai-

Monsieur le Dr T. Dubs

Président de la Confédération Suisse

Berne.

"des étrangers par l'intermédiaire de M. de Ding." Pour indi-
 quer combien je tenais à recevoir le communiqué de cette pièce,
 j'ai exprimé le même désir dans un post-scriptum. Si je parlais
 du lendemain, c'est que j'espérais que le Département politique
 me communiquerait immédiatement copie de la note de Gramont,
 remise à Berne le 27 Juillet, sans même attendre une demande
 de ma part. Partis de Berne le 28 Juillet, cette copie pouvait ne parvenir le lendemain 29.

Je ne pourrais penser, le 28 Juillet, qu'à une communi-
 cation venant du Département politique, auquel je m'adressais
 précisément, et si j'avais eu la pensée d'attendre cette commu-
 nication du Ministère des affaires étrangères, j'en aurais fait
 mention dans ma lettre. Je pourrais d'autant moins m'attendre
 à ce que ce document ne fût ~~pas~~ communiqué par le Ministère
 des affaires étrangères, que le fait eût été tout à fait contraire
 aux usages, et que je n'avais fait aucune démarche ⁿⁱ directe
 ni indirecte pour obtenir cette copie, ^{de cette nature} à cause ~~du~~ motif que j'ai
 indiqué dans ma lettre du 6 Aout. —

Le fait est confirmé aussi par la circonstance, que j'ai
 exprimé à plusieurs reprises, à ma Chancellerie, lors de
 la remise des lettres arrivées de Berne, ma surprise de ce

que la copie de la note du Duc de Gramont ne s'y trouvât pas.
 Ma pensée était donc parfaitement la même le 28 Juillet que
 le 6 Août, date de ma seconde dépêche.

J'ai lieu de croire que vous trouverez tout naturel, par suite de
 ces explications que j'ai demandées, dans des termes plus positifs, commu-
 nications de ce document dans ma lettre du 6 Août.

La réponse de M^r de Gramont constate de nouveau à
 mes yeux que le Conseil Fédéral a été dans le vrai en déclarant
 dans le mémoire communiqué en 1860 aux grandes puissances de
 l'Europe que « l'incorporation de la Savoie du Nord à la France
 « sera une épée de Damoclès constamment suspendue sur la
 « Suisse, qui, sans utilité réelle pour la France, deviendra une
 « source incessante de défiances et de complications, au lieu
 « d'être un gage de paix et de bon voisinage. »

« Espérons qu'à l'occasion d'un congrès européen, qui probable-
 ment se réunira après la guerre actuelle, cette question pourra
 trouver une solution conforme aux intérêts de la Suisse, au lieu
 de rester un germe de conflits dangereux entre la France
 et la Confédération.

La plus grande anxiété règne à Paris sur la bataille formi-
deble qu'on attend depuis quelques jours, et qui, d'après un télégram-
me que je viens de recevoir à l'instant du Ministère de l'Intérieur,
n'a pas encore lieu aujourd'hui.

On peut être sûr que des résolutions très graves seront prises
par le Corps législatif, si le sort des armes devant encore être fa-
vorable à l'Allemagne.

M. Feer-Hertzog a fait hier quelques démarches auprès
de la direction de la Banque des Pays-Bas à Paris, et auprès de
la maison Nentsch, chez laquelle je l'avais introduit. Il va reprendre les
pourparlers mardi prochain. D'après ce qu'il a appris hier, il paraît
que des conditions seraient faites pour un emprunt d'un milliard à Paris ana-
logues à celles qui ont été faites à Londres. — M. Feer-Hertzog partira
au plus tôt mardi soir, il ne peut pas négocier demain à cause de la fête
de 15 août.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma
plus haute considération

Le Ministre de la Confédération

Strom